

GUIDE ET SERRE FILES

Déroulement général : 3.5 heures soit 1/2 journée
Théorie / Pratique

Public : Toute personne désignée par le chef d'établissement

Réglementation en vigueur :

Formation obligatoire - R 232-12-17 / 18 / 21 - Décret n° 92-333 du 31 mars 1992

« La consigne doit prévoir des essais et visites périodiques du matériel et des exercices au cours desquels le personnel apprend à reconnaître les caractéristiques du signal sonore d'alarme générale, à se servir des moyens de premiers secours et à exécuter les diverses manoeuvres nécessaires. Ces exercices et essais périodiques doivent avoir lieu au moins tous les six mois. Leur date et les observations auxquelles ils peuvent avoir donné lieu sont consignées sur un registre tenu à la disposition de l'inspecteur du travail. »

Objectifs de la formation :

Acquérir les connaissances théoriques et pratiques dans le domaine de la sécurité incendie.

Développer la capacité d'analyse et de réaction des équipiers désignés.

Obtenir des participants un comportement efficace et salutaire lors de l'évacuation des locaux en cas d'incendie, de façon à assurer leur propre sauvegarde et à faciliter l'intervention des secours

Moyens pédagogiques et techniques :

- Apports théoriques à l'aide d'un vidéo projecteur

- Exercices pratiques mettant le personnel dans les conditions d'évolution difficiles (visibilité réduite, chaleur, obstacles, bruits) sur un parcours en labyrinthe.

- Test final d'évaluation des connaissances théoriques et pratiques réalisé par un testeur habilité

Programme :

1- FORMATION THEORIQUE (en salle)

- Les principes de l'évacuation
- Conduite à tenir en cas d'incidents particuliers (fuite de gaz, alerte à la bombe...)
- Etude des consignes
- Définition du point de rassemblement
- Etude des risques spécifiques à l'établissement
- Définition du rôle des guides et serre-files (responsables d'évacuation)
- Elaboration du schéma d'évacuation



2- FORMATION PRATIQUE

- Examen des lieux
- Mise en évidence des chemins d'évacuation
- Familiarisation avec les alarmes
- Simulation, par le Formateur, d'un début d'incendie (fumigènes, bac à feu...)
- Mise en condition d'évacuation sur un secteur déterminé avec étude de cas
- Evacuation générale et contrôle
- Compte-rendu et analyse de l'exercice avec l'ensemble du personnel